



Montreuil, le 4 novembre 2021

Adresse du Conseil National aux cheminot·e·s

Réunis en Conseil National les 20 et 21 octobre 2021, les 180 représentants des syndicats de la Fédération CGT des Cheminots tirent le signal d'alarme.

Partout, ils font le constat que **les cheminots sont mécontents de leur situation**.

Les gares ferment, les roulements se dégradent, les postes ne sont pas tenus, les restructurations s'empilent toujours pour « faire du moins », l'impression de ne pas pouvoir faire correctement son travail se généralise. **Les salaires sont insuffisants et ne permettent pas de vivre décemment**.

À cela se rajoute désormais **le sentiment d'une trahison de la direction SNCF** qui cherche à éclater l'entreprise en créant de multiples filiales ou en externalisant les charges de travail, et qui a pour objectif de réduire les droits sociaux des cheminots, alors que les réformes les ont déjà bien fragilisés.

« Tous SNCF » ne peut pas être qu'un objet de communication pour rassurer au quotidien alors que les projets de casse continuent à avancer.

Nous n'avons rien volé ! Notre travail a de la valeur ! La situation qui nous est imposée doit être combattue ! Nous ne nous laisserons pas faire !

Bien que la traduction concrète des orientations de la direction SNCF soit différente d'un métier à l'autre et d'un site à l'autre, nous sommes tous concernés par cette régression de nos conditions sociales. Alors que nous sommes tous des professionnels, l'intérêt de notre travail est remis en question.

Ce n'est pas le fait du hasard. Les décisions de la direction et du Gouvernement convergent sur un résultat commun : l'emploi cheminot est écrasé, c'est la variable pour faire de la place à d'autres.

Les orientations stratégiques qui ont été présentées en CCGPF il y a quelques semaines nous ont éclairés sur l'objectif de la direction, qui est de dégager un résultat net d'ici 2030 de 1 milliard d'euros pour SNCF Voyageurs et 2 milliards d'euros pour SNCF Réseau !

Donc, si nos salaires et nos carrières sont écrasés, si l'emploi est réduit et manquant, si des charges de travail sont supprimées, si les restructurations dégradent le fonctionnement des services ou poussent à la polyvalence, c'est pour dégager un bénéfice répondant à cet objectif financier !

Nos sujets de mécontentement de tous les jours sont tous liés à cette équation.



C'est pourquoi les représentants des syndicats CGT considèrent qu'une action forte et unie des cheminots est indispensable.

Nous devons faire entendre à la direction SNCF que sans notre travail, il n'y a pas de production ferroviaire. À ce titre, le juste prix du travail doit être payé, quitte à réduire les objectifs purement financiers pour cela !

Le Conseil National de la Fédération CGT des cheminots appelle donc les cheminots à la multiplication des actions revendicatives locales, sous les formes adaptées, sur tous les sujets de mécontentement, pour qu'aucun thème ne reste méconnu ou sans réaction.

Les représentants des syndicats CGT mettent également en débat la nécessité d'un engagement commun des cheminots derrière trois thèmes fédérateurs, qui permettent d'obtenir les moyens de répondre à tous ces mécontentements :

▶ **Les salaires :**

Une augmentation générale des salaires est indispensable pour tenir compte de la hausse des richesses produites par les cheminots, de l'augmentation du coût de la vie et pour placer tous les salaires au-dessus du SMIC.

Une refonte totale et une augmentation des primes de travail doivent être engagées pour tenir compte de la hausse de la technicité de nos métiers.

Des mesures spécifiques doivent être négociées pour faire face à certaines situations (coût de la vie dans les métropoles, notamment la Région Parisienne, sous-qualification de certains métiers, etc.).

▶ **Le statut social des cheminots :**

Pour pérenniser les droits de tous les cheminots, une véritable grille des salaires doit être instaurée pour les contractuels, avec des dispositifs de déroulement de carrière automatique et une prise en compte sérieuse de l'ancienneté, dans des proportions identiques aux statutaires.

Le statut social (statutaire ou contractuel) doit être maintenu intégralement dans l'éventualité d'un transfert à une filiale. Pour assurer que toutes les entreprises le respectent, il doit être transposé dans une CCN ferroviaire de haut niveau, notamment dans le volet « classifications et rémunérations ».

Les agressions en cours contre les autres droits sociaux des cheminots (FC, retraite, prévoyance, logement, médecine, formation, conditions de travail, conditions d'exercice des métiers, etc.) doivent cesser. Ces droits doivent également être maintenus intégralement en cas de transfert à une filiale et doivent être généralisés dans la CCN ferroviaire.

▶ **Les moyens de bien travailler :**

Un autre modèle économique doit être trouvé que celui de la suppression permanente d'effectifs. Des embauches doivent être déclenchées, notamment pour tenir les postes nécessaires à la production, la ré-internalisation des charges de travail et la régularisation des emplois précaires. Ce sont autant d'atouts pour bien travailler.

L'organisation de la production doit être améliorée en désenclavant les SA et les activités, en les unifiant, en assurant une meilleure coopération et une mutualisation des moyens de production.

Les syndicats CGT appellent tous les cheminot-e-s à s'inscrire dans les actions (du local au national) qui s'organiseront dans les prochaines semaines pour obtenir satisfaction sur les revendications portées.

